

CRÉDIT AGRICOLE INTERNATIONAL

P.2 L'ÉGYPTE... UN GRAND MARCHÉ À REDÉCOUVRIR

P.3 ILLUSIONS PERDUES

**P.4 EXOSUN
LE TOURNESOL DES PANNEAUX SOLAIRES !**

**FICHE L'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES
À L'INTERNATIONAL EN MATIÈRE
DE FUSIONS-ACQUISITIONS**

**POINT
DE VUE**

L'après Cop 21, des débouchés considérables pour la filière française de l'énergie-environnement

L'accord de la conférence de Paris sur le climat de décembre 2015 a été salué comme un succès diplomatique. C'est la première fois que cette conférence annuelle sous l'égide de l'ONU obtient la signature de ses 195 pays membres. L'engagement des gouvernements à limiter à « bien en deçà de 2 % » le réchauffement de l'atmosphère a agréablement surpris la communauté scientifique.

Mais sur le plan économique ce n'est qu'un début. L'accord ne contient aucun chiffre, sur le coût global des investissements nécessaires et encore moins sur leur financement. Seule exception, les 100 milliards de dollars par an que les pays riches s'engagent à fournir aux économies en développement pour les aider à faire face à leurs engagements. Mais cet élément a été relégué dans les annexes pour ne pas froisser le Congrès américain !

Une certitude pourtant, les investissements nécessaires pour « décarbonner » la planète sont gigantesques. Le *think tank* Green Investment Report du Forum de Davos estime qu'une « croissance verte » nécessitera très vite des investissements de 5 000 milliards de dollars par an.

Un tel effort peut être jugé utopique, alors que le PIB mondial annuel avoisine 80 000 milliards de dollars. Il apparaît moins irréaliste si l'on observe que les besoins énergétiques mondiaux augmenteront de 80 % d'ici à 25 ans, compte tenu des besoins des pays en développement.

Pour leur part les 39 plus grandes entreprises françaises se sont engagées, au moment de la Cop 21, à investir 170 milliards d'euros entre 2016 et 2020. Plus que l'enveloppe fort considérable (notre PIB annuel est de 2 150 milliards), sa décomposition est révélatrice des opportunités que représente en France et sur le marché international la transition énergétique. Sur ces 170 milliards, 80 seraient consacrés

à des projets visant à lutter directement contre le réchauffement en réduisant les émissions de CO₂, 45 milliards à favoriser les énergies faiblement consommatrices en carbone et au développement des énergies renouvelables, 15 milliards iraient au nucléaire et 30 milliards au gaz naturel.

Ce panachage illustre l'ampleur des enjeux, qui concernent le secteur énergie et environnement au sens large, en incluant le BTP. La filière française a de bonnes raisons de manifester un certain allant vis-à-vis des débouchés gigantesques de « l'après Cop 21 », dans l'Hexagone et sur le marché international. La France, qui représente 3 % du PIB mondial mais seulement 1 % des émissions de CO₂, peut se prévaloir de ses performances climatiques et du savoir-faire de ses groupes, dans le secteur énergétique, dans le traitement des eaux et des déchets et le BTP. Ces entreprises (Total, EDF, Areva, Engie, Veolia, Suez environnement, Vinci, Bouygues, etc.) sont d'ailleurs relativement sur-représentées à la Bourse de Paris comparées au reste de l'Europe ou aux États-Unis. Les PME françaises sont également engagées, d'autant que le bilan environnemental d'une entreprise est devenu un atout de compétitivité et un argument de vente, notamment lors des appels d'offre. Il reste évidemment beaucoup d'incertitudes dans la lutte contre le réchauffement. L'un des handicaps majeurs tient à l'absence d'un prix et d'un marché du carbone à l'échelle internationale. Or l'effondrement des cours des énergies fossiles n'est pas « une bonne nouvelle » à cet égard, regrettent les acteurs de la filière. Mais cela ne remet pas en cause les perspectives de l'après Cop 21 absolument vitales pour la planète et pour le made in France.

Jean-Pierre Robin,
rédacteur en chef, *Le Figaro Économie*



L'Égypte... un grand marché à redécouvrir

L'Égypte, plateforme commerciale située au carrefour de l'Afrique et de l'Asie, est le deuxième plus important marché du Proche et Moyen Orient avec un PIB de 285 Md USD.

Avec près de 90 millions d'habitants, l'Égypte est le pays arabe le plus peuplé. Elle possède une économie bien diversifiée qui est en croissance soutenue depuis 2014 après une période de stagnation relative.

L'Union européenne est le premier partenaire du pays et représente 30,4 % des échanges, les pays arabes restent en deuxième position à 23,2 %, suivis par les pays asiatiques, les États-Unis et la Russie.

Cherchant à la fois à relancer l'économie et moderniser le pays, le gouvernement égyptien a notamment achevé en 2015 le creusement d'un « nouveau canal de Suez », projet qui doit être complété par le développement d'industries dans les zones avoisinantes. Pour l'exercice fiscal 2015/2016, le gouvernement a mis en place un programme de réformes économiques ayant pour objectif l'assouplissement et la rationalisation des processus pour stimuler les investissements.

Des opportunités d'investissement

La croissance démographique, l'essor économique et le tourisme de masse créent un réel besoin d'infrastructures dans le pays. L'Égypte est donc un fort consommateur de projets d'infrastructure, et par conséquent des compétences nécessaires à leurs conceptions.

L'Égypte est par ailleurs le premier marché pharmaceutique du Moyen Orient. La demande des équipements médicaux est en augmentation.

En outre, le pays dispose d'importantes réserves de gaz naturel et bénéficie de conditions géoclimatiques exceptionnelles pour la production d'énergies renouvelables.

L'Égypte peut aussi être considérée comme un "Hub" énergétique de la région. Un marché presque vierge... qui présente un large potentiel de développement.

Des défis à relever

Si les opportunités de développement ne manquent pas, l'Égypte fait néanmoins face à d'importants défis. Le niveau de chômage et le taux de croissance démographique demeurent élevés, risquant d'accroître la situation précaire de la population. Le pays subit une dégradation de sa balance commerciale

et de ses réserves de change depuis 2011.

Enfin, l'Égypte connaît une instabilité sécuritaire qui affecte négativement le tourisme, principalement dans la péninsule du Sinaï.

Une présence française historique

L'Égypte représente le premier marché de la France au Proche Orient et la troisième destination de la région Middle East North Africa en termes d'IDE Français. La France est le 6^e fournisseur et le 7^e client de l'Égypte. Les échanges commerciaux bilatéraux ont atteint 2,6 Md EUR en 2014. En 2015, une très forte augmentation a été annoncée avec la reprise des importations de blé et la signature de grands contrats dans le domaine militaire.

140 entreprises françaises sont implantées en Égypte et emploient près de 33 000 personnes. Les secteurs d'activité sont variés : télécommunications, énergie, banque, tourisme, transports aériens et maritimes, grande distribution, environnement, construction, équipements électriques, produits pharmaceutiques, cosmétiques, automobile et agroalimentaire.

Le Crédit Agricole en Égypte

Avec 40 ans de présence en Égypte, le Crédit Agricole figure parmi les premières banques privées du marché. Seule banque française présente en Égypte, Credit Agricole Egypt (CAE) dispose d'un réseau de 80 agences à travers tout le pays.

Historiquement centrée sur l'activité Corporate avec une forte activité auprès des sociétés multinationales, Credit Agricole Egypt est aujourd'hui une banque universelle ayant aussi un portefeuille de clients particuliers privilégiant une segmentation haut de gamme.

La Banque se positionne par ailleurs comme l'un des acteurs de référence en terme de services en ligne.

CAE dispose ainsi d'une gamme complète de produits et services pour accompagner la clientèle des Caisses régionales du Crédit Agricole dans le pays.

François Drion, directeur général CA Égypte
Enas Kadri, responsable Communication CA Égypte

CHIFFRES CLÉS

TAUX DE CHÔMAGE
12,8 %

TAUX D'INFLATION
7,9 %

IDE
USD 6,4 MILLIARDS

À SAVOIR

Accords bilatéraux sur la protection de l'investissement et sur la non-double imposition.

La bonne entente et l'équilibre des intérêts communs prévalent sur la force obligatoire du contrat écrit.

Il est préférable d'avoir un réseau de fournisseurs et de clients ou un partenaire local pour une PME.

Sauf exception, les documents d'importation en Égypte doivent dorénavant transiter via le circuit bancaire.

La forte volatilité observée sur les marchés montre combien il est difficile de se forger une opinion consensuelle sur les perspectives à venir. Néanmoins, quelques grandes lignes de forces devraient structurer le paysage économique et financier de 2016.

En l'absence de locomotive mondiale capable de tracter l'ensemble, chaque grande région va devoir compter sur ses propres forces qui, en les additionnant, devraient amener l'économie mondiale sur un sentier de croissance sans grand entrain. **Le pétrole va rester bon marché**, une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des consommateurs américains et européens mais un défi pour les pays producteurs confrontés à la réduction drastique de leurs revenus.

La fin du miracle chinois et de son modèle de croissance aussi extravertie qu'insoutenable semble désormais actée. Une Chine en perte de vitesse, c'est une Chine en pleine transformation avec une croissance qui se veut progressivement plus autocalmée, tournée vers les services et la consommation. À l'abri des pressions extérieures, les autorités chinoises ont les moyens de soutenir l'édifice de croissance en usant des leviers, monétaire et budgétaire, pour tenter de piloter sans heurt cette transition quitte à repousser à demain l'assainissement financier.

Les pays émergents longtemps tirés par la locomotive chinoise et par la manne des matières premières sont désormais contraints à des ajustements douloureux. Face à la baisse de leur revenu, les États se convertissent à l'austérité, une rigueur qui amplifie le creux cyclique. Des devises dévaluées, parfois violemment en raison du retrait des capitaux étrangers, contribuent au redressement des comptes extérieurs mais au prix d'une hausse de l'inflation et d'une compression de la demande intérieure. Les banques centrales, sous emprise monétaire américaine, ont des marges de manœuvre limitées pour amortir ces chocs. **Cette période forcée mais nécessaire d'assainissement condamne le monde émergent, dans son ensemble, à vivre au ralenti.**

Les économies avancées restent installées dans un régime post-crise de croissance molle sans inflation, une sorte de prix à payer pour purger les excès financiers passés. Cette tendance de fond masque néanmoins des fortunes diverses faisant écho aux écarts de positions dans le cycle avec des États-Unis qui vont entamer leur septième année de croissance là où la zone euro ne relève péniblement la tête que depuis deux ans.

Aux États-Unis, l'économie vit sur un rythme de croissance entre 2 et 2,5 % depuis quelques années, ce qui l'a amenée proche du plein emploi. Cette situation enviable a permis à la Réserve fédérale (Fed) d'entamer son cycle de resserrement monétaire fin 2015. Devrait s'en suivre un processus de normalisation graduel et très prudent afin de prévenir tout choc sur les taux et la croissance.

En zone euro, le cycle reprend ses droits à l'abri d'une conjonction de facteurs très favorables – pétrole, euro et taux bas. Le redressement cyclique de la consommation s'accompagne d'un redémarrage timide de l'investissement, un rythme néanmoins insuffisant pour induire une accélération durable de la croissance (autour de 1,6 % en 2016) et encore moins de l'inflation, de quoi laisser les coudées franches à la BCE pour assouplir davantage sa politique.

La France ne reste pas à l'écart de ce mouvement de reprise avec un consommateur au rendez-vous mais des entreprises toujours frileuses. Moins affectée pendant la crise grâce à ses amortisseurs sociaux, la France a pris du retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles et pour ajuster ses finances publiques, ce qui limite sa capacité de rebond (1,2 % de croissance). Le poids de la fiscalité et des dépenses publiques, les rigidités du marché du travail, le handicap structurel de compétitivités, prix et qualité, sont des faiblesses identifiées depuis longtemps. Le choix d'une médecine douce pour y remédier contraste avec les traitements de chocs appliqués ailleurs. C'est donc une France en plein doute qui se laisse distancer. La croissance hexagonale peut néanmoins compter sur la consommation des ménages qui se redresse à la faveur du regain de pouvoir d'achat lié à la faiblesse des cours pétroliers et de l'inflation dans un contexte où le salaire par tête continue (même modestement) de progresser, même modestement. Les créations d'emplois vont progressivement venir en renfort. Face à des perspectives de débouchés en amélioration et des conditions financières toujours aussi accommodantes, l'investissement donne des signes de redémarrage, une bonne nouvelle pour entretenir le processus de reprise avec une croissance qui pourrait venir tutoyer les 2 % l'année prochaine.

Isabelle Job Bazille,

directeur des Études économiques de Crédit Agricole SA

RENCONTRE Exosun

Le tournesol des panneaux solaires !

Comment rendre plus performante la production d'électricité solaire ? Si cette source d'énergie fascine à juste titre, le soleil ne brille pas pendant la nuit. Il faut donc capter davantage sa puissance quand elle est à l'horizon du matin au soir... Exosun, une jeune entreprise française créée en 2007, a su relever ce défi. Elle propose une technologie très efficace qui se vend de mieux en mieux à l'international, là où les besoins en énergie croissent ! Sébastien Conchy, directeur financier de Exosun, nous en fait la démonstration.



Quel est votre savoir-faire ?

Sébastien Conchy. Nous avons créé notre entreprise en 2007 avec objectif de capter davantage la puissance du soleil, afin de produire une énergie propre et compétitive. Nous avons développé des « suiveurs » solaires pour les grandes centrales photovoltaïques au sol. Ce sont des structures motorisées qui orientent les panneaux solaires face au soleil du matin au soir, permettant aux centrales de produire jusqu'à 25 % d'énergie en plus qu'une installation constituée de panneaux solaires fixes. Nous faisons constamment évoluer la conception de nos produits afin de répondre aux besoins évolutifs de nos clients. 15 personnes se consacrent entièrement à la R&D.

Nos clients sont les grands producteurs d'électricité pour lesquels le solaire est une de leurs « matières premières » pourrait-on dire. Nous sous-traitons la fabrication des composants de nos trackers à des fournisseurs de haute qualité dans le monde situés au plus proche des centrales solaires où nos systèmes sont assemblés et installés.

Quelle est votre stratégie internationale ?

S.C. Très vite, nous avons raisonné « monde ». Le marché du solaire se situe avant tout dans les pays... où l'ensoleillement est grand et où les besoins en énergie sont forts. Dès que notre assise en France a été assurée, nous avons implanté une filiale à San Fransisco, puis en Afrique du Sud. Une joint venture au Brésil est en cours de finalisation. Ce sont des développements difficiles et longs à mettre en œuvre. Il faut être crédible et la concurrence est forte. Il faut recruter localement mais aussi expatrier des collaborateurs français. Il faut beaucoup voyager, voir ce qui se fait, les besoins, les adaptations nécessaires. Le plus dur, c'est le premier client ! Notre objectif, c'est que l'Europe représente demain 20 % de notre chiffre d'affaires et le reste du monde 80 %. Nous sommes aujourd'hui à 50/50. De nouveaux marchés sont à conquérir : le Moyen Orient, l'Inde. Le terrain est vaste.

Que vous apporte le Crédit Agricole ?

S.C. C'est notre banque historique qui soutient notre politique d'invest-

CHIFFRES CLÉS

EFFECTIFS : 90 PERSONNES
DONT 73 EN FRANCE, 12 AUX
ÉTATS-UNIS ET 5 EN AFRIQUE
DU SUD.

CA 2014 : 21 M€
50 % À L'INTERNATIONAL
PRÉVISION 2015 : 40 M€

WWW.EXOSUN.FR

tissement, lisse notre fonds de roulement, émet pour nos clients les garanties de bonne fin qu'ils exigent. Elle a été très précieuse pour nous introduire auprès de leur banque partenaire aux États-Unis. Le Crédit Agricole d'Aquitaine est véritablement un partenaire.

La Cop 21 a-t-elle changé quelque chose sur votre marché ?

S.C. Elle a permis aux politiques de prendre conscience de la nécessité de développer davantage les énergies renouvelables pour lutter contre le réchauffement climatique. Certains États ont déjà accéléré des mesures dans ce domaine. Cela ne peut qu'être bénéfique pour notre business !

CRÉDIT
INTERNATIONAL
AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE INTERNATIONAL est édité trimestriellement par le GIE GECAM - Fédération nationale du Crédit Agricole, 48 rue La Boétie, 75008 Paris, tél. 01 49 53 44 05

Directeur de la publication
Bertrand Corbeau
Rédacteur en chef
Jean Salati

Comité éditorial
H. Barthelemy, CR Aquitaine;
C. Eydoux, CA CIB; A. Hemery,
CR du Finistère; M.-L. Madelin,
CA sa; C. Ollivier, CR PCA;
C. Planque, CR Nord de France;
N. Renaut, CA sa; C. Renoux,
CA CIB; P. Staehly, CR
Alsace Vosges; J. Tual, CR
Alpes Provence; B. Broca,
Paragramme

Réalisation et direction technique
Paragramme
Impression
I & D - Dépôt légal :
mars 2016

Abonnements
Caisses régionales
de Crédit Agricole.